

BAZIN ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 160.000 Euros
Siège social : BIHOREL (76420)
« Le Blanc Logis » 216 Route de Neufchâtel
385 351 986 RCS ROUEN
SIRET 385 351 986 00026

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 4 JUIN 2026**

Du ressort de l'assemblée générale extraordinaire

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Laëtitia BAZIN-CAUCHY de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et décide de désigner en qualité de nouveau Président de la société pour une durée indéterminée :

- la société BAZIN LPC, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège social est à BIHOREL (76420) « Le Blanc Logis » 216 Rout de Neufchâtel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 898 835 954,

qui bénéficiera des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et les statuts pour exercer lesdites fonctions.

L'assemblée générale décide en outre de désigner en qualité de directeur général de la société, pour une durée indéterminée :

- Madame Laëtitia BAZIN-CAUCHY, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de Président de la société, née le 4 décembre 1989 à BOIS-GUILLAUME (76), demeurant 197 Rue Angela (76230) BOIS-GUILLAUME,
- Monsieur Paul CAUCHY, né le 19 juin 1990 à BOIS-GUILLAUME (76) demeurant 197 Rue Angela (76230) BOIS-GUILLAUME,

qui bénéficieront des mêmes pouvoirs que le Président pour exercer lesdites fonctions conformément à la loi et aux statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la Présidente et les associés présents.

